



**DELIBERATION**

N° CP\_2018\_12\_008

**COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**REUNION DU 4 DÉCEMBRE 2018**

**Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS**

---

SERVICE : Pôle Culture - Vie associative - Tourisme/Direction culture-sport-vie associative/Mission sport

---

**OBJET : Subventions du Département à des manifestations sportives**

---

Elu(s) présent(s) : M. ALLARD, M. ARCHER, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, Mme FONTAINE, Mme GENTIL, M. HANUS, M. LAFAYE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MORIZIO, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, excusée, a donné délégation de vote à M. LEBLOIS ; M. ESCURE, excusé, a donné délégation de vote à Mme MORIZIO ; Mme JARDEL, excusée, a donné délégation de vote à Mme FONTAINE ; Mme NOUHAUT, excusée, a donné délégation de vote à M. LAFAYE ; Mme PLAZZI, excusée, a donné délégation de vote à M. DELAUTRETTE.

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Il convient d'examiner les demandes de subvention présentées dans le domaine du sport par :

- deux associations pour l'organisation de tournois nationaux de rugby ;

- la Fédération française de basket-ball pour l'organisation d'un match international de basket-ball masculin au Palais des sports de Beaublanc le 3 décembre 2018.

### **INCIDENCES BUDGETAIRES**

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				4 000 €
Recettes				

## **RAPPORT**

Le Conseil départemental a été saisi ces dernières semaines, dans le domaine du sport, de trois demandes de subvention que je vous propose d'examiner dans le présent rapport.

### **I - Demandes de subvention pour l'organisation de tournois nationaux de rugby**

Dans le cadre de son dispositif d'aide aux manifestations sportives, l'Assemblée départementale soutient les tournois de jeunes à caractère national ou international. Cette intervention poursuit plusieurs objectifs :

- favoriser l'animation sportive en Haute-Vienne ;
- contribuer au maintien d'activités et d'animations sportives en milieu rural ;
- permettre à l'ensemble de la population haut-viennoise d'assister à des manifestations et à des animations sportives.

S'agissant des tournois nationaux, l'aide départementale prend principalement en compte le nombre et la répartition géographique des équipes engagées, et le nombre de catégories d'âge.

Je vous invite à vous prononcer sur les deux demandes de subvention présentées dans le tableau ci-dessous :

<b>Nom du club organisateur</b>	<b>Objet de la demande</b>	<b>Date et lieu de la manifestation</b>	<b>Part variable</b>	<b>Proposition</b>
<b>Association sportive Saint-Junien Rugby</b>	Organisation challenge Beloqui 2018, catégories moins de 8, moins de 10 et moins de 12 ans.	Le 4 novembre 2018 à Saint-Junien	5 %	<b>600 €</b>
<b>Association Les Amis de la Porcelaine</b>	Organisation du 45 <sup>ème</sup> tournoi de la Porcelaine, catégories moins de 10 et moins de 12 ans.	Le 21 octobre 2018 à Limoges	5 %	<b>400 €</b>
Total				<b>1 000 €</b>

### **II - Demande de subvention pour l'organisation d'un match international de basket-ball au Palais des sports de Beaublanc**

La Fédération française de basket-ball a sollicité l'aide financière du Département pour l'organisation d'un match international sénior masculin entre l'équipe de France et l'équipe nationale de Bulgarie, le 3 décembre 2018 au Palais des sports de Beaublanc. Cette manifestation était qualificative pour les prochains championnats du monde de basket-ball qui se dérouleront du 31 août au 14 septembre 2019 en Chine.

Le budget prévisionnel de l'événement s'établit à 200 000 € HT :

- 73 000 € de frais d'organisation (salle, billetterie, ...) ;
- 25 700 € de frais d'animation et de communication ;
- 50 300 € de frais d'hébergement-restauration-transport ;
- 51 000 € de droits d'exploitation et d'image.

Le plan de financement prévoit :

- des recettes de billetterie à hauteur de 95 767, 20 € ;
- un apport des organisateurs en fonds propres de 44 232, 80 € ;
- des subventions pour 60 000 €, sollicitées auprès :
  - de la Région Nouvelle-Aquitaine (30 000 €) ;
  - de la Ville de Limoges (15 000 €) ;
  - du Département de la Haute-Vienne (15 000 €).

La Municipalité a finalement alloué à la Fédération une subvention de 60 000 €, complétée par une mise à disposition gracieuse du Palais des sports.

La Région Nouvelle-Aquitaine envisage pour sa part d'attribuer une subvention de 5 000 €.

Compte tenu de ces éléments, je vous propose d'accorder à la Fédération française de basket-ball une subvention de 3 000 € à laquelle serait appliquée une part variable de 10 %.

Si vous approuvez ces propositions, le montant global des aides allouées, soit **4 000 €**, sera prélevé sur les crédits inscrits au chapitre 933 article 9332 du budget départemental.

Je vous propose d'adopter une délibération dans les termes du projet présenté ci-après.

### **DECISION**

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 17 février 1992 relative à la mise en place du dispositif d'aide aux manifestations sportives ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale des 19 et 20 février 2009 relative à la modification du dispositif d'aide aux tournois de jeunes et modalités applicables aux tournois comprenant des équipes étrangères ou venant des départements et territoires d'outre-mer ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 8 février 2018 relative aux conséquences de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 et du pacte de confiance entre l'Etat et le Département de la Haute-Vienne ;

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie Salle des Commissions 1 de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'accorder les subventions suivantes :

- pour l'organisation de tournois nationaux de rugby :

Nom du club organisateur	Objet de la demande	Date et lieu de la manifestation	Part variable	Proposition
<b>Association sportive Saint-Junien Rugby</b>	Organisation challenge Beloqui 2018, catégories moins de 8, moins de 10 et moins de 12 ans.	Le 4 novembre 2018 à Saint-Junien.	5 %	<b>600 €</b>
<b>Association Les Amis de la Porcelaine</b>	Organisation du 45 <sup>eme</sup> tournoi de la Porcelaine, catégories moins de 10 et moins de 12 ans.	Le 21 octobre 2018 à Limoges	5 %	<b>400 €</b>
Total				<b>1 000 €</b>

- pour l'organisation d'un match international sénior masculin de basket-ball entre l'équipe de France et l'équipe nationale de Bulgarie, le 3 décembre 2018 à Limoges : **3 000 €** (part variable : 10 %, montant garanti : **2 700 €**).

24 Pour : M. ALLARD, M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT (délégation de vote à M. LEBLOIS), M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE (délégation de vote à Mme MORIZIO), Mme FONTAINE, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL (délégation de vote à Mme FONTAINE), M. LAFAYE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT (délégation de vote à M. LAFAYE), Mme PLAZZI (délégation de vote à M. DELAUTRETTE), M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme  
Transmis au représentant de l'Etat  
le 5 décembre 2018  
Affiché le 5 décembre 2018  
Publié au RAA du Département le 17 décembre 2018